Je soussigné reconnois avoir reçu de Monsieur
Joubert maitre en chirurgie, et Thresorier de l'Academie
royale de chirurgie La somme de vingt neuf livres dix
sols pour avoir fournis le jour de la seance publique de
L'academie, des fauteuils et chaises dans la salle, en
La presente année mil septcent cinquante trois dont quittance
a paris ce sept juin 1753 — Guilliaumon

~~G. Cotte Lxb.~~
Sig Cotte Lb.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

IV 1054

ARC 11
d. 46 n° 10